Envoyé en préfecture le 13/03/2023
Reçu en préfecture le 13/03/2023
Publié le
ID : 069-246900740-20230307-CC_2023_028-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS MORNANTAIS
Le Clos Fournereau
CS 40107
69440 MORNANT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n° CC-2023-028

L'an deux mille vingt-trois
Le sept mars à dix-neuf heures et trente minutes
Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle Valéry Giscard d'Estaing à Mornant, sous la présidence de Monsieur Renaud PFEFFER.
Date de convocation : 1er mars 2023

Nombre de membres :	
En exercice	37
Présents	27
Votes	36

PRESENTS :
Renaud PFEFFER, Yves GOUGNE, Pascal OUTREBON, Fabien BREUZIN, Isabelle BROUILLET, Christian FROMONT, Jean-Pierre CID, Arnaud SAVOIE, Françoise TRIBOLLET, Charles JULLIAN, François PINGON, Jean-Luc BONNAFOUS, Stéphanie NICOLAY, Anne RIBERON, Bruno FERRET, Anik BLANC, Pascale CHAPOT, Patrick BERRET, Pascale DANIEL, Véronique MERLE, Thierry BADEL, Christèle CROZIER, Hélène DESTANDAU, Cyprien POUZARGUE, Gérard MAGNET, Bernard CHATAIN, Séverine SICHE-CHOL

ABSENTE / EXCUSEE :
Raphaëlle GUERIAUD

PROCURATIONS :
Marc COSTE donne procuration à Pascal OUTREBON
Olivier BIAGGI donne procuration à Renaud PFEFFER
Luc CHAVASSIEUX donne procuration à Anik BLANC
Loïc BIOT donne procuration à Fabien BREUZIN
Magali BACLE donne procuration à Isabelle BROUILLET
Caroline DOMPNIER DU CASTEL donne procuration à Jean-Pierre CID
Denis LANCHON donne procuration à Anne RIBERON
Marilyne SEON donne procuration à Françoise TRIBOLLET
Anne-Sophie DEVAUX donne procuration à Arnaud SAVOIE

SECRETAIRE DE SEANCE : Christèle CROZIER

CULTURE

******

Approbation de la programmation du festival "Les mots en l'air"

Rapporteurs : Monsieur Yves GOUGNE, Vice-Président délégué à la Cohésion Sociale, aux Services à la Population et aux Relations Extérieures, et Monsieur Gérard MAGNET, Conseiller Communautaire

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays Mornantais (COPAMO) validés par arrêté préfectoral n° 69-2021-06-01-00004 du 1er juin 2021 et notamment sa compétence en matière d'action d'activités culturelles,

Vu la délibération n° BC-2021-036 du Bureau Communautaire du 27 mai 2021 approuvant le renouvellement des conventions de partenariat avec le Département du Rhône,

Vu la convention d'objectifs 2021 entre la COPAMO et le Département du Rhône signée le 21 décembre 2021, prévoyant notamment la création d'un évènement culturel intercommunal, festif et fédérateur,

Vu la délibération n° BC-2022-031 du Bureau Communautaire du 19 mai 2022 approuvant le renouvellement des conventions de partenariat avec le Département du Rhône,

Vu la convention d'objectifs 2022-2024 entre la COPAMO et le Département du Rhône signée le 20 décembre 2022, prévoyant, compte tenu du contexte post-Covid, le report de l'action "création d'un évènement culturel intercommunal, festif et fédérateur",

Vu l'avis favorable de la Commission d'Instruction « Solidarités et Vie sociale » du 21 février 2023,

Envoyé en préfecture le 13/03/2023
Reçu en préfecture le 13/03/2023
Publié le
ID : 069-246900740-20230307-CC_2023_028-DE

Initié en 2021, le festival « Les mots en l'air » s'inscrit dans le cadre de la convention de partenariat culturel signée en 2021-2022 entre la Copamo et le Département du Rhône, assortie du versement d'une subvention. Manifestation interculturelle et intercommunale sur le thème des mots, le festival « Les mots en l'air » est un évènement culturel festif, fédérateur, gratuit et ouvert à tous, rassemblant de nombreuses formes d'expression artistiques : du théâtre à la chanson, du mime à l'improvisation, en passant par l'humour, mais aussi d'expositions en rencontres... le seul point commun reste les mots. Du 12 au 14 mai 2023, la 1ère édition du festival « Les mots en l'air » donne rendez-vous à Saint-Laurent d'Agny, Soucieu-en-Jarrest et Rontalon pour une balade à travers le Pays Mornantais, pour les petits, pour les grands et la jeunesse.

Ainsi, le festival « Les mots en l'air » a pour objectifs :

- de fédérer les communes de la Copamo autour d'un projet culturel commun ouvert à tous les publics.
- de rassembler toutes les formes d'expression artistique.
- d'inviter le public à la découverte et à la rencontre d'artistes de tous horizons.
- de créer du lien entre les acteurs culturels du territoire et la Copamo.

Tableau de programmation de la 1ère édition du festival

Vendredi 12 mai 2023	**Saint-Laurent-d'Agny :** - Ouverture du festival avec la fanfare La Chips - Pièce de théâtre « Le prix de l'ascension », Victor Rossi et Antoine Demor
Samedi 13 mai 2023	- Animations dans les bibliothèques • Bibliothèque de Soucieu : Vernissage de l'exposition « Art Postal », atelier manuel autour des mots • Bibliothèque de Saint-Laurent-d'Agny : Heure du conte pour les 4-7 ans, exposition « Expo Philo », rencontre de l'autrice Marie-Ange Gréa et atelier d'écriture, repas partagé et dédicace • Médiathèque de Rontalon : exposition « Mots animaux » prêtée par la Médiathèque départementale **Saint-Laurent-d'Agny :** - Découverte de jeux de société sur le thème des mots - Concert d'El Bobby, jeune rappeur mornantais **Soucieu-en-Jarrest :** - Théâtre d'improvisation, spectacle « Les mots éventés » : écriture participative avec le public puis improvisation des comédiens - Spectacle de mime, spectacle de Benoit Turjman « Le Voisin » - Concert de musique slam et hip-hop avec l'artiste lyonnais Gyslain N - Concert de Marion Roch, entre chanson française, rap et électro

Envoyé en préfecture le 13/03/2023
Reçu en préfecture le 13/03/2023
Publié le
ID : 069-246900740-20230307-CC_2023_028-DE

Dimanche 14 mai 2023	**Rontalon :** - Parcours land art avec rando-jeu « Des arts et des mots » - créé par la Médiathèque (questions, rébus, photos, ... en lien avec la deuxième édition du Land Art et ses œuvres artistiques) - Conte en chansons « Loupapapoul - Concert de musique festive, groupe Karpatt

Plan de financement prévisionnel du festival « Les mots en l'air »

Dépenses TTC	Recettes TTC
Frais artistiques liés aux spectacles et prestations : 20 000 € Frais techniques et logistiques : 10 000 €	Autofinancement : 23 000 €. Département : 7 000 €
TOTAL : 30 000 €	TOTAL : 30 000 €

Ouï l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

APPROUVE la programmation du festival « Les mots en l'air » et sa réalisation,

AUTORISE Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires et à signer l'ensemble des documents permettant la mise en œuvre de cette manifestation culturelle.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

Le Président,
Renaud PFEFFER

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture le 13/03/23
Notifié ou publié le 13/03/23
Le Président

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président ou d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin 69003 Lyon / www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois suivant sa publication

PUBLIE LE 13 MARS 2023
RENAUD PFEFFER, PRESIDENT

Communauté de Communes du Pays Mornantais